

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA**

Le 10 février 2014

Procès-verbal de la session régulière du conseil de la Municipalité de Cacouna, tenue le dixième jour de février deux mille quatorze (2014) à 19h30, à la salle municipale située au 415, rue de l'Église à Cacouna, lieu ordinaire des sessions de ce conseil.

Présences:

Gilles D'amours	#1	absent
Rémi Beaulieu	#2	présent
Francine Côté	#3	présente
René Voyer	#4	présent
Bruno Gagnon	#5	présent
Suzanne Rhéaume	#6	présente

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

La séance est ouverte à 19h30, la mairesse, Madame Ghislaine Daris préside l'assemblée et Madame Chantale Théberge, secrétaire-trésorière adjointe, rédige le procès-verbal.

2014-02-27.2 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que le point « affaires nouvelles » reste ouvert pour ajout si nécessaire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 13 JANVIER 2014, DE LA SESSION AJOURNÉE DU 15 JANVIER 2014 ET DES SESSIONS EXTRAORDINAIRES DU 27 JANVIER 2014
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1 Ratification des déboursés et adoption des comptes du mois
 - 4.2 Tragédie Isle-Verte – Sympathies aux citoyens

- 4.3 Fonds en faveur de l'Isle-Verte
- 4.4 Programmation taxe d'accise 2010-2013
- 4.5 Formation PG Solutions
- 4.6 Hommage aux bénévoles
- 4.7 Programme de compensation tenant lieu du remboursement de la TVQ
- 4.8 Remerciement – Pèlerin Valeureux
- 4.9 Programme triennal de la Commission Scolaire de Kamouraska – Rivière- du-
Loup
- 4.10 Avis de motion – Règlement rémunération des élus
- 4.11 Ajustement taxation – 610-A - 610-B, rue du Patrimoine
- 4.12 Demande d'aide financière – Commission régionale du port de Gros-Cacouna
- 4.13 Remerciements et demande d'aide financière – Club Optimiste de Cacouna
- 4.14 Contributions électorales – Élections 3 novembre 2013
- 4.15 Correspondance MAMROT – Accusé réception
- 4.16 Achat d'ordinateur – Soumissions
- 4.17 Absence prolongée – Employés (ées) de la municipalité
- 4.18 Utilisateur principal – Caisse Populaire du Parc et Villera

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 5.1 Rapport du service incendie
- 5.2 Contrat internet Vidéotron – Caserne incendie
- 5.3 Ville de Rivière-du-Loup - Entente formation pompiers
- 5.4 Remplaçant brigadier scolaire
- 5.5 Lettre de démission – Madame Valérie Gosselin
- 5.6 Remplacement de l'absence maladie – Monsieur Claude Lévesque

6. TRANSPORT

- 6.1 Demande de subvention discrétionnaire au député
- 6.2 Formation signaleur chantiers routiers

7. HYGIÈNE DU MILIEU

- 7.1 Entente Cie Wilfrid Allen Ltée.
- 7.2 La Cie Wilfrid Allen Ltée - Ordre de changement no 17 et certificat de
paiement no 15
- 7.3 Factures Consortium Cima+/Roche

8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- 8.1 Rapport des permis de construction et certificats d'autorisation
- 8.2 Adhésion annuelle Créneau Écoconstruction
- 8.3 AQME - 4^e rencontre municipale de l'énergie
- 8.4 MRC de Rivière-du-Loup – Examen de conformité des plans des
règlements no 63-13 et 64-13 de la Municipalité de Cacouna
- 8.5 MRC de Rivière-du-Loup – Développement éolien communautaire, projet
Bas-Laurentien

8.6 Demande d'appui – Terminal portuaire d'Oléoduc Énergie Est

9. LOISIRS ET CULTURE

9.1 Rapport mensuel des Loisirs Kakou Inc.

9.2 Contrats de travail – Activités session hiver

9.3 Bibliothèque – Soumissions emprise de rue

9.4 Bibliothèque – Contrat Fabrique de Cacouna – Commission scolaire Kamouraska-Rivière-du-Loup et Municipalité de Cacouna

9.5 Les randonnées du passé – Demande d'aide financière

9.6 Aide financière - Pacte rural

9.7 Demande d'aide financière pour 2014 – Corporation de développement

9.8 Entente - Animation rurale – MRC de Rivière-du-Loup

10. AUTRES DOSSIERS

11. INFORMATIONS – Prochaine réunion le 10 mars 2014

12. AFFAIRES NOUVELLES

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2014-02-28.3 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 13 janvier 2014, de la session ajournée du 15 janvier 2014 et des sessions extraordinaires du 27 janvier 2014

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le procès-verbal de la session régulière du 13 janvier 2014, celui de la session ajournée du 15 janvier 2014 ainsi que ceux des sessions extraordinaires du 27 janvier 2014 soient adoptés en leur forme et teneur.

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2014-02-29.4.1 Ratification des déboursés de janvier 2014 et approbation des comptes du mois

Il est proposé par monsieur René Voyer
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que les comptes pour la période du 1 au 31 janvier 2014 soient ratifiés et payés tels que présentés pour un montant total de 200 993.46\$ à même le fonds général et de 10 791.96\$ à même le règlement d'emprunt no 34-10.

Que madame Ghislaine Daris, mairesse et madame Chantale Théberge, sec.-trés. adjointe soient autorisées à effectuer les paiements pour et au nom de la Municipalité de Cacouna. La secrétaire-trésorière adjointe confirme la disponibilité de crédits nécessaires afin de payer les comptes.

2014-02-30.4.2 Tragédie Isle-Verte – Sympathies aux citoyens

Considérant la tragédie survenue le 23 janvier 2014 à l'Isle-Verte;

Considérant l'ampleur de l'incendie de la résidence du Havre comptant 32 victimes;

Considérant l'attachement portée aux personnes âgées, employés (ées) et propriétaires de cette résidence;

Considérant l'empathie éprouvée envers toute la communauté touchée;

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna offre aux familles touchées, aux proches et aux citoyens et citoyennes de l'Isle-Verte leurs plus sincères condoléances.

Que le conseil tient à saluer le travail des pompiers, des services d'urgence et toutes autres personnes qui ont participé de près ou de loin à cet évènement.

2014-02-31.4.3 Fonds en faveur de l'Isle-Verte

Considérant la tragédie survenue à la résidence du Havre à l'Isle-Verte le 23 janvier 2014;

Considérant le soutien que la municipalité de Cacouna est prête à apportée à une municipalité voisine lors d'un tel évènement;

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna apporte un soutien financier de 1 000.00\$ au fonds en faveur de l'Isle-Verte.

2014-02-32.4.4 Programmation taxe d'accise 2010-2013

Attendu que la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2013;

Attendu que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que la municipalité de Cacouna s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

Que la municipalité de Cacouna s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2010-2013;

Que la municipalité de Cacouna approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

Que la municipalité de Cacouna s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28\$ par habitant, soit un total de 112\$ par habitant pour l'ensemble des quatre années du programme;

Que la municipalité de Cacouna s'engage à informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

2014-02-33.4.5 Formation PG Solutions

Considérant l'offre de PG Solutions pour une formation web sur la production des T4 et relevés 1;

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil accepte de défrayer les coûts pour la formation prévue le 5 février 2014 sur la production des T4 et relevés 1 au coût de 150.00\$ plus taxes soit la somme de 172.46\$.

Que le conseil autorise madame Isabelle Morin et madame Chantale Théberge à participer à cette formation.

2014-02-34.4.6 Hommage aux bénévoles

Madame Micheline Côté, conseillère publicitaire du journal Info-Dimanche nous invite à participer à la section spéciale du 16 avril prochain concernant l'hommage aux bénévoles.

Attendu que le conseil municipal de Cacouna désire reconnaître ses bénévoles sur son territoire;

Attendu que la publication d'une annonce dans le journal souligne le travail exceptionnel d'une personne qui travaille bénévolement pour la collectivité;

Pour ces raisons,

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que ce conseil accepte de payer une carte d'affaires au journal Info-Dimanche dans la section spéciale du 16 avril prochain pour un montant de 95\$ plus taxes soit la somme de 109.23\$.

Que madame Nathalie Couillard soit nommée bénévole de la Municipalité de Cacouna.

4.7 Programme de compensation tenant lieu du remboursement de la TVQ

M. Claude Provencher, directeur du Service des programmes fiscaux nous informe qu'ils ont établi à 77 709\$ la compensation attribuée à notre municipalité à titre de remboursement d'une partie de la TVQ payée sur les achats de biens et services pour l'année 2013.

4.8 Remerciement – Pèlerin Valeureux

Colonel Denis Thébeau, CD, A de C, ing. commandant 35^e Groupe-brigade du Canada nous remercie chaleureusement pour notre participation et engagement envers leur organisation lors de leur exercice d'entraînement survenu du 1^{er} au 11 janvier 2014 dans notre région.

2014-02-35.4.9 Programme triennal de la Commission Scolaire de Kamouraska – Rivière-du-Loup

Dépôt du projet de plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission Scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup pour les années 2014-2015 à 2016-2017. Il demande l'avis de la municipalité sur ce projet.

Il est proposé par monsieur René Voyer
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna est en accord avec le plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission Scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup pour les années 2014–2015 à 2016-2017.

4.10 Avis de motion – Règlement rémunération des élus

Avis de motion est régulièrement donné par monsieur Bruno Gagnon qu'à une prochaine réunion un règlement sera adopté concernant la rémunération des élus à compter du 1er janvier 2014 remplaçant le règlement no 43-12.

2014-02-36.4.11 Ajustement taxation – 610-A – 610-B, rue du Patrimoine

Considérant le changement du nombre de logement affectant la propriété du 610-A en 2011;

Considérant la correction effectuée au dossier par la mise à jour de la MRC en 2012;

Considérant que la facturation n'a pas été corrigée concernant le règlement d'emprunt 34-10 pour les années 2012-2013;

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de faire la correction au dossier ce qui représente un montant total à rembourser de 415.02\$, soit un montant de 150.00\$ pour l'année 2012 ainsi qu'un montant de 265.02\$ pour l'année 2013 aux propriétaires du 610-A, rue du Patrimoine.

2014-02-37.4.12 Demande d'aide financière – Commission régionale du port de Gros-Cacouna

Considérant une demande d'aide financière de la Commission régionale du port de Gros-Cacouna pour la réalisation d'un projet de partenariat avec le Port de Québec, afin de dynamiser et de rentabiliser le Port de Gros-Cacouna;

Considérant que le projet nécessite l'embauche d'un chargé de projet et au besoin des ressources spécialisées;

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de verser un premier montant de 5 000.00\$ pour la réalisation du projet.

Qu'un deuxième montant de 5 000.00\$ soit également versé suite à la présentation du rapport final de l'étude et de la conclusion d'une entente de partenariat avec le Port de Québec en vue de l'accroissement du volume de transbordement de marchandises au Port de Gros-Cacouna, ainsi que le développement de nouveaux projets industriels sur les terrains du parc industriel de la Municipalité de Cacouna.

2014-02-38.4.13 Remerciements et demande d'aide financière – Club Optimiste de Cacouna

Madame Marie-Hélène Dorval, secrétaire du Club Optimiste de Cacouna nous remercie pour notre commandite remise lors du Tournoi de golf Optimiste Marcel Rouleau qui a eu lieu le 14 septembre dernier.

Madame Dorval sollicite la Municipalité de Cacouna ainsi que la municipalité de Saint-Épiphanie pour un engagement de 500.00\$ chacune pour un total de 1 000.00\$ à remettre au golfeur qui réalisera un trou d'un coup, lors de leur 5^e édition du Tournoi de golf Optimiste Marcel Rouleau qui aura lieu le 21 juin 2014 au club de golf de Cacouna.

Considérant que la Municipalité de Cacouna veut contribuer à la collecte de fonds pour la jeunesse sur son territoire;

Considérant la tenue du tournoi de golf afin de rechercher des commanditaires;

En conséquence,

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que la Municipalité de Cacouna ne désire pas s'engager dans le défi du golfeur qui réalisera un trou d'un coup.

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de participer à la demande d'aide financière en versant la somme de cent dollars (100\$) au Club Optimiste de Cacouna afin de venir en aide à la jeunesse de notre communauté.

4.14 Contributions électorales - Élections 3 novembre 2013

Madame Chantale Théberge, secrétaire-trésorière adjointe déclare que tous les candidats de l'élection du 3 novembre 2013 ont déposé leur formulaire DGE-1038, rapport portant sur la liste des personnes physiques ayant versé un ou plusieurs dons dont le total est de 100.00\$ ou plus.

Au poste de Maire :	Madame Ghislaine Daris
	Monsieur José Soucy
Au poste #1 :	Monsieur Gilles D'Amours
Au poste #2 :	Monsieur Rémi Beaulieu
Au poste #3 :	Madame Francine Côté
Au poste #4 :	Monsieur René Voyer
Au poste #5 :	Monsieur Bruno Gagnon
Au poste #6 :	Madame Suzanne Rhéaume

4.15 Correspondance MAMROT - Accusé réception

M. Gilles Julien, directeur régional, du Ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire accuse réception de la copie certifiée conforme du code d'éthique et de déontologie applicable aux élus.

2014-02-39.4.16 Achat d'ordinateur – Soumissions

Considérant que la municipalité a besoin d'équipement informatique fonctionnel pour ces opérations;

Considérant que les équipements actuels sont désuets;

Considérant les soumissions demandées chez DRK informatique ainsi que chez Martech informatique;

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte la soumission de Martech informatique pour 3 ordinateurs, 1 moniteur, 3 claviers et souris sans fil ainsi que 3 logiciels office 2013 au montant de 3 414.76\$ taxes incluses. La soumission inclus 2 heures d'installation. Si les besoins sont supérieurs pour l'installation le tarif horaire sera de 50.00\$ l'heure plus taxes.

Que le conseil accepte de payer les frais reliés à la réinstallation des applications de PG Solutions pour trois postes de travail, installations effectuées par PG Solutions.

2014-02-40.4.17 Absence prolongée – Employés (ées) de la municipalité

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que lors d'une absence maladie prolongée d'un employé de la municipalité, l'employé aura à fournir un certificat médical qui sera déposé au dossier.

Que suite à la réception de ce document, un accusé de réception de la direction lui sera expédié.

Que dès ce moment, ce même employé ne devra plus exercer quelques fonctions que ce soit pour la municipalité jusqu'à ce qu'une nouvelle autorisation écrite du médecin confirmant un retour au travail lui soit remis et ainsi remis à la municipalité.

2014-02-41.4.18 Utilisateur principal – Caisse Populaire du Parc et Villeray

Considérant l'absence maladie de la directrice générale;

Considérant que la directrice générale possède le code d'utilisateur relié avec Accès D affaires de la Caisse Populaire du Parc et Villeray;

Considérant le besoin d'avoir un utilisateur principal présent au bureau;

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil autorise madame Diane Bérubé à être l'utilisateur principal pour accès D affaires de la Caisse Populaire Desjardins étant donné les tâches qui lui sont confiées.

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

5.1 Rapport du service incendie

Dépôt du rapport concernant le service incendie pour information.

2014-02-42.5.2 Contrat internet Vidéotron – Caserne Incendie

Considérant la demande du chef pompier afin d'avoir les services d'internet et du câble Vidéotron à la caserne incendie;

Considérant l'importance pour les pompiers d'avoir accès à internet à la caserne afin de posséder un service courriels et autres services que peut procurer internet;

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil accepte de défrayer les coûts pour le service internet Vidéotron à la caserne incendie pour une durée de 3 ans, renouvelable selon les besoins.

Que le conseil refuse l'ajout du service du câble n'y voyant pas le besoin pour le moment.

2014-02-43.5.3 Ville de Rivière-du-Loup - Entente formation pompiers

Dépôt d'un projet d'entente de services en matière de formation incendie et de monitoring. Les frais pour les formations sont de 1 900.00\$ pour l'incendie par candidat et de 500.00\$ total pour le monitoring. Les taxes seront ajoutées à ces montants.

Il est proposé par monsieur René Voyer
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte le projet d'entente de services en matière de formation incendie et monitoring et ce, jusqu'au 1^{er} septembre 2014.

Que mesdames Ghislaine Daris et Chantale Théberge respectivement mairesse et secrétaire-trésorière adjointe soient autorisées à signer pour la Municipalité de Cacouna ladite entente avec la Ville de Rivière-du-Loup.

2014-02-44.5.4 Remplaçant brigadier scolaire

Considérant le rôle important du brigadier scolaire lors de la traverse des rues pour les élèves de l'École Vents et Marées;

Considérant qu'il est important qu'il y ait toujours quelqu'un en poste lors de chaque traverse;

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna prépare une liste de noms de personnes intéressées à effectuer le travail de brigadier scolaire lors d'absences de la personne déjà en poste.

Qu'un ajustement à l'entente salariale du brigadier déjà en fonction soit apporté. Le changement spécifie que le salaire de l'employé sera réduit de 20.00\$ par jour complet

d'absence afin de pouvoir payé la personne remplaçante. Il est à noter que les journées de congés scolaires payés ne seront pas imputées par ce changement.

2014-02-45.5.5 Lettre de démission – Madame Valérie Gosselin

Madame Valérie Gosselin informe le conseil qu'elle ne fera plus partie du service incendie dû à son état de santé et remet sa démission.

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil accepte la démission de madame Valérie Gosselin au service incendie de notre municipalité.

Que le dit conseil remercie madame Valérie Gosselin pour tous les services rendus au sein du service incendie.

2014-02-46.5.6 Remplacement de l'absence maladie – Monsieur Claude Lévesque

Considérant l'absence maladie du chef pompier monsieur Claude Lévesque;

Considérant que la municipalité possède deux lieutenants qui agissent à titre de chef adjoint au service incendie;

Considérant qu'il est important d'avoir un chef par intérim lors d'une telle situation;

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna nomme monsieur Harold D'Astous à titre de directeur du service incendie par intérim en l'absence du chef pompier monsieur Claude Lévesque,

6. TRANSPORT

2014-02-47.6.1 Demande de subvention discrétionnaire au député

Considérant que le conseil de la Municipalité de Cacouna est au prise avec les problématiques que peut occasionner une rue comme celle de la Côte Roy;

Considérant les coûts onéreux des travaux à effectuer ;

Considérant qu'en obtenant une subvention, le conseil pourrait faire des travaux sur cette rue et améliorer la situation;

En conséquence,

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna demande au député de Rivière-du-Loup monsieur Jean D'Amour, une subvention discrétionnaire d'un montant de 25 000\$ pour faire des travaux d'amélioration sur cette rue afin de la rendre plus sécuritaire pour nos citoyens.

2014-02-48.6.2 Formation signaleur chantiers routiers

Attendu que monsieur Nicolas Beaulieu, employé des travaux publics, ne détient pas la carte de santé et sécurité sur les chantiers de construction;

Attendu qu'il est obligatoire de détenir une telle formation lorsqu'une personne se retrouve sur les chantiers de construction;

En conséquence :

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil de la municipalité de Cacouna autorise monsieur Nicolas Beaulieu à suivre la formation en ligne de l'AQTR pour la formation de signaleur de chantiers.

Que le conseil autorise le paiement du cours au coût de 224.00\$ plus taxes pour un montant de 257.54\$.

7. HYGIÈNE DU MILIEU

2014-02-49.7.1 Entente Cie Wilfrid Allen Ltée.

Considérant la fin des travaux d'aqueduc et d'égout (lot 2) rue la rue du Patrimoine;

Considérant le montant des retenues venu à échéance;

Considérant les rencontres avec les représentants de la Cie Wilfrid Allen Ltée. et de ceux du Ministère des Transports;

Considérant la volonté de toutes les parties à finaliser le dossier;

Considérant qu'il est important d'avoir un nouveau réseau où l'eau est conforme et ce sans l'intervention d'une purge;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur René Voyer
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil autorise madame Ghislaine Daris, mairesse ainsi que madame Chantale Théberge, secrétaire-trésorière adjointe à signer pour et au nom de la Municipalité de Cacouna le protocole d'entente avec la Cie Wilfrid Allen Ltée.

Que le conseil accepte la réception définitive des ouvrages (lot 2) avec retenue provisoire de 35 000.\$.

Que la facture no 1620 datée du 21-11-2013 fait à l'ordre de la Cie Wilfrid Allen Ltée. au montant de 202.46\$ soit annulée faisant partie de l'entente finale.

2014-02-50.7.2 La Cie Wilfrid Allen Ltée - Ordre de changement no 17 et certificat de paiement no 15

Dépôt de l'ordre de changement no 17 de la Cie Wilfrid Allen Ltée. au montant de 153 798.75\$ taxes incluses;

Dépôt du certificat de paiement no 15 de la Cie Wilfrid Allen Ltée au montant de 355 544.18\$.

Considérant l'entente avec la Cie Wilfrid Allen Ltée;

Considérant la réception des quittances finales des entreprises ayant travaillé pour la Cie Wilfrid Allen Ltée. lors des travaux (lot 2);

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte le paiement de l'ordre de changement de la Cie Wilfrid Allen Ltée. au montant de 153 798.75\$ représentant un montant à payer par la municipalité de 10 272.50\$ plus taxes soit la somme de 11 702.95\$, le solde

étant remboursé par le MTQ selon entente. (124 727.50\$ plus taxes soit la somme de 142 095.80\$).

Que le conseil accepte d'effectuer le paiement à la Cie Wilfrid Allen Ltée. du certificat no 15 au montant de 355 544.18\$ taxes comprises représentant le dernier 5% des retenues des travaux de la rue du Patrimoine (lot 2) moins un 35 000\$ que la municipalité retient toujours selon entente.

Que les paiements soient faits à même le règlement d'emprunt numéro 34-10.

2014-02-51.7.3 Factures Consortium Cima+/Roche

Réception de 3 factures taxes incluses du Consortium Cima+/Roche.

Cons. Cima+/Roche # 162 - Station d'épuration	2 715.18\$
Cons. Cima+/Roche # 163 - Route 132 Ouest	10 240.57\$
Cons. Cima+/Roche #164 - Route 132 Ouest	2 199.89\$

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que les comptes pour la période se terminant le 29-11-2013 soient ratifiés et payés pour un montant total de 15 155.64\$ à même le règlement d'emprunt no 34-10.

8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 Rapport des permis de construction et des certificats d'autorisation

Les statistiques des permis généraux et certificats sont déposés au conseil pour information générale.

2014-02-52.8.2 Adhésion annuelle Créneau Écoconstruction

Attendu que d'être membre du Créneau Écoconstruction donne accès à de l'information privilégiée sur le portail;

Attendu que l'on a accès à des formations et perfectionnements ciblés selon les besoins de l'industrie;

Attendu que l'on a la possibilité de se référencer dans le répertoire des ressources et écoproduits du Bas-Saint-Laurent;

En conséquence,

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte que monsieur Vincent Bérubé renouvelle son adhésion à Créneau Écoconstruction pour l'année 2014;

Que le conseil accepte d'en défrayer les coûts au montant de 50\$.

2014-02-53.8.3 AQME – 4^e rencontre municipale de l'énergie

Attendu que l'inspecteur en bâtiments se doit de recevoir les formations requises à l'évolution de son emploi;

Attendu que des ateliers y sont présentés offrant aux participants l'occasion d'accéder à une foule d'informations allant de bonnes pratiques, aux cas à succès, aux innovations, aux experts, aux aides financières et plus encore;

En conséquence,

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte que monsieur Vincent Bérubé assiste à la rencontre municipale de l'énergie à Rimouski les 3 et 4 avril 2014 prochains, à un coût de 131.25\$ plus taxes, soit un total de 150.90\$

Que le conseil accepte de défrayer les frais d'inscriptions et les dépenses encourues pour cette formation sur présentation de pièces justificatives.

8.4 MRC de Rivière-du-Loup – Examen de conformité des plans des règlements no 63-13 et 64-13 de la Municipalité de Cacouna

M. Raymond Duval, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Rivière-du-Loup nous transmet les résolutions approuvant notre règlement no 63-13 modifiant notre règlement de zonage numéro 19-08-2 et notre règlement no 64-13 modifiant notre règlement de lotissement no 20-08-2 et autorisant un certificat de conformité à l'égard de ces règlements.

8.5 MRC de Rivière-du-Loup – Développement éolien communautaire, projet Bas-Laurentien

M. Raymond Duval, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Rivière-du-Loup nous transmet une résolution sur la détermination de la date limite pour qu'une municipalité puisse exercer son droit de retrait des délibérations selon le règlement numéro 194-13 portant sur le projet de parc éolien communautaire Bas-Laurentien.

8.6 Demande d'appui – Terminal portuaire d'Oléoduc Énergie Est

Ce point est reporté à une date ultérieure.

9. LOISIRS ET CULTURE

9.1 Rapport mensuel des Loisirs Kakou Inc.

Dépôt du rapport mensuel de monsieur Jean-Yves Chouinard, Coordonnateur en loisirs.

2014-02-54.9.2 Contrats de travail – Activités session hiver

Présentation des contrats de travail pour la session d'hiver 2014 par le coordonnateur en loisir monsieur Jean-Yves Chouinard.

Tae Boxe	Sabryna Caron	550.00\$
Danse de ligne en couple	Guy Ouellet	500.00\$
Zumba	Véronique Pelletier	700.00\$

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte les contrats suivants et accepte de les payer selon les versements indiqués pour chacun des contrats.

2014-02-55.9.3 Bibliothèque – Soumissions emprise de rue

Considérant l'avancement des travaux de relocalisation de la bibliothèque;

Considérant que l'on doit effectuer une nouvelle description technique afin de régulariser la propriété des terrains entre la Commission scolaire Kamouraska-Rivière-du-Loup, la Fabrique de Cacouna et la Municipalité de Cacouna;

Considérant les soumissions proposées :

Parents et Ouellet Inc	1000.00\$ plus taxes	1 149.75\$
Asselin et Royer	781.83\$ taxes incluses	781.83\$

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil mandate la firme d'arpenteurs Asselin & Royer pour un montant de 781.83 \$ taxes incluses afin d'effectuer la description technique de la cession du terrain de la Commission scolaire Kamouraska-Rivière-du-Loup au profit de la municipalité afin de normaliser l'emprise de rue et d'autre part, la Commission scolaire Kamouraska-Rivière-du-Loup au profit de la Fabrique de Cacouna afin de normaliser le titre de propriété du terrain où sera construite l'entrée de la bibliothèque.

2014-02-56.9.4 Bibliothèque – Contrat Fabrique de Cacouna – Commission scolaire Kamouraska-Rivière-du-Loup et Municipalité de Cacouna

Considérant l'avancement des travaux de relocalisation de la bibliothèque;

Considérant la nécessité de rendre conforme le titre de propriété de la Fabrique de Cacouna, pour le terrain où sera construit l'entrée de la bibliothèque;

Considérant la volonté de la Commission scolaire Kamouraska-Rivière-du-Loup de collaborer à rendre le tout conforme à l'occupation réelle;

Considérant qu'il est difficile pour la Fabrique de Cacouna d'effectuer les démarches nécessaires dans les délais qui nous sont imparties par la réforme cadastrale et par les échéances associées aux travaux de la bibliothèque;

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil accepte que la municipalité fasse les démarches en vue de régulariser les titres de propriété, le tout conformément à la description technique préparée par monsieur Éric Royer arpenteur.

Que le conseil mandate Me Marie-Josée Raymond notaire afin d'effectuer la transaction.

Que madame Ghislaine Daris mairesse et madame Chantale Théberge secrétaire-trésorière adjointe soient autorisées à signer l'acte notarié pour et au nom de la Municipalité de Cacouna.

Que le contrat, accompagné de la description technique soient soumis au mandataire de la réforme cadastrale pour y être intégré avant la date de gel prévue pour le 9 mai 2014.

9.5 Les randonnées du passé – Demande d'aide financière

Ce point est reporté à une date ultérieure.

9.6 Aide financière – Pacte rural

M. Raymond Duval, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Rivière-du-Loup nous transmet un premier chèque au montant de 6 666.67\$ représentant le premier versement de la participation du Pacte rural pour notre projet de relocalisation de la bibliothèque municipale.

9.7 Demande d'aide financière pour 2014 – Corporation de développement

Ce point est reporté à une date ultérieure.

2014-02-57.9.8 Entente - Animation rurale - MRC de Rivière-du-Loup

Attendu la signature en 2007 d'un Pacte rural entre le ministère des Affaires municipales et des Régions de la MRC de Rivière-du-Loup visant la mise en application de la Politique nationale de la ruralité 2007-2014;

Attendu que ladite Politique vise à assurer le développement des communautés rurales et vient à échéance le 31 mars 2014;

Attendu l'annonce par le gouvernement du Québec du renouvellement de la Politique de la ruralité 2014-2024 qui prévoit notamment la mise en place d'une approche intersectorielle à l'échelle de la MRC;

Attendu que la signature des pactes entre le gouvernement et la MRC ont amené à l'embauche d'agents de développement rural travaillant avec les milieux ruraux à la réalisation de plusieurs projets;

Attendu la consultation du 24 septembre 2013 proposant différents scénarios pour l'application de la prochaine Politique nationale de la ruralité;

Attendu que le scénario retenu consiste à l'embauche d'un coordonnateur (trice) des agents, également jumelé(e) à 2 municipalités et l'embauche de 3 agent(e)s, jumelé(e)s à 3 ou 4 communautés et oeuvrant dans les projets intermunicipaux;

Attendu que ce scénario permet notamment d'alléger la gestion des projets, favoriser la rétention des agents et assurer la complémentarité des interventions des agents entre eux avec l'ensemble des partenaires du territoire de la MRC;

Attendu que l'employeur actuel des agents est la Corporation de développement communautaire du KRTB;

Attendu que la Corporation n'est plus en mesure d'assumer cette tâche et la volonté de la MRC d'assurer cette responsabilité;

Attendu que la Municipalité de Cacouna est d'accord avec le scénario proposé;

En conséquence;

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil municipal de la Municipalité de Cacouna

1) accepte de recevoir les services des agents de développement ruraux pour les fins de l'application de la Politique nationale de la ruralité;

2) accepte le scénario consistant à l'embauche d'un coordonnateur (trice) des agents, également jumelé(e) à 2 municipalités et l'embauche de 3 agent(e)s jumelé(e)s à 3 ou 4 communautés et oeuvrant dans des projets intermunicipaux;

3) accepte qu'une entente de financement d'une durée de 3 ans intervienne à cet effet entre la MRC de Rivière-du-loup et la Municipalité de Cacouna;

4) autorise la mairesse, madame Ghislaine Daris et la secrétaire-trésorière adjointe, madame Chantale Théberge, à signer pour et au nom de la municipalité tout document pouvant s'avérer nécessaire pour l'application de la nouvelle Politique de la ruralité et d'allouer les crédits nécessaires pour la mise en œuvre de l'embauche des agents.

10. AUTRES DOSSIERS

11. INFORMATIONS

12. AFFAIRES NOUVELLES

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2014-02-58.14 Clôture de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Qu'advenant 21h12 et l'ordre du jour étant épuisé, que l'assemblée soit close.

Chantale Théberge, sec.-très. adjointe.

Ghislaine Daris, mairesse
